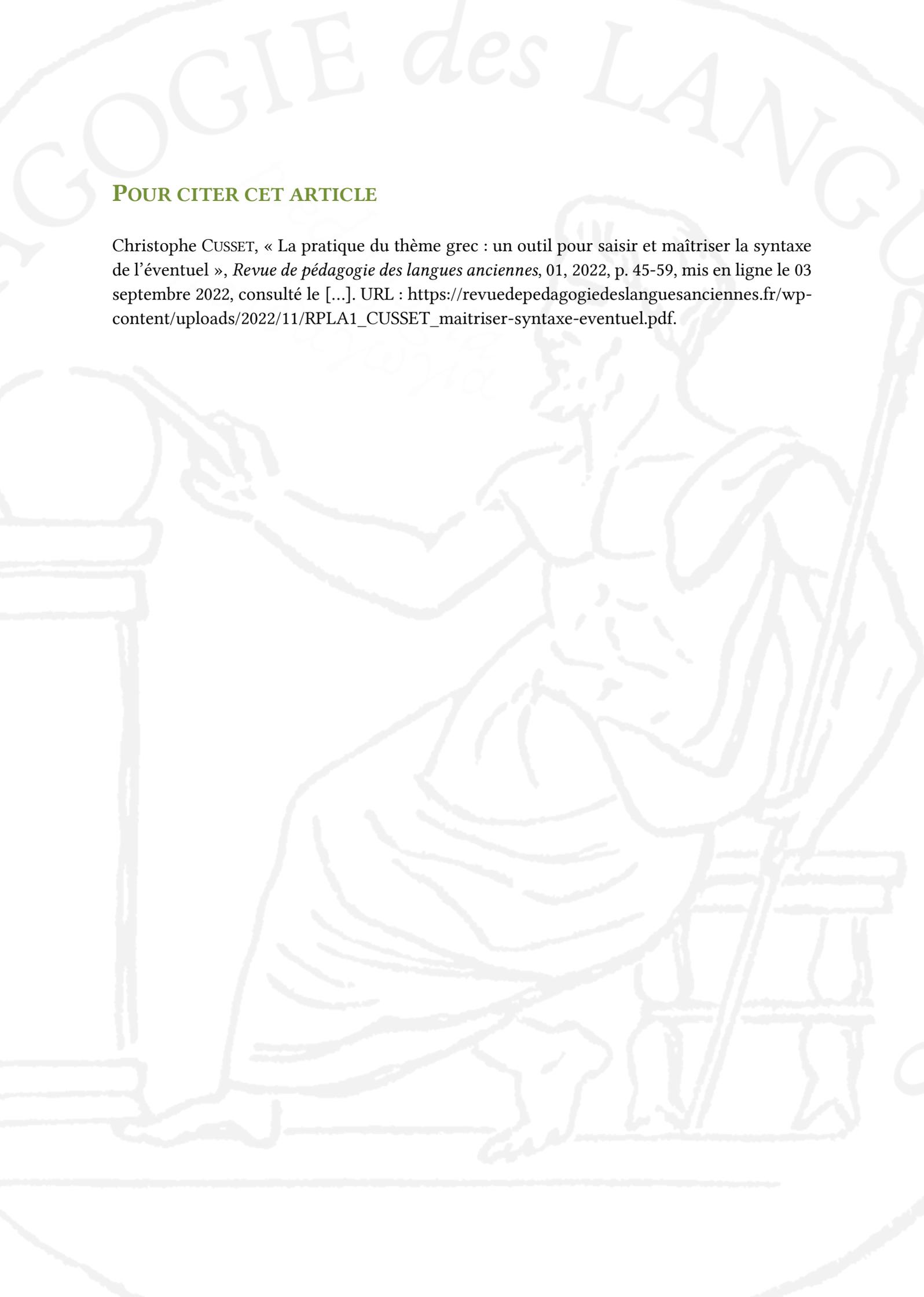


POUR CITER CET ARTICLE

Christophe CUSSET, « La pratique du thème grec : un outil pour saisir et maîtriser la syntaxe de l'éventuel », *Revue de pédagogie des langues anciennes*, 01, 2022, p. 45-59, mis en ligne le 03 septembre 2022, consulté le [...]. URL : https://revuedepedagogiedeslanguesanciennes.fr/wp-content/uploads/2022/11/RPLA1_CUSSET_maitriser-syntaxe-eventuel.pdf.





LA PRATIQUE DU THÈME GREC : UN OUTIL POUR SAISIR ET MAÎTRISER LA SYNTAXE DE L'ÉVENTUEL

Christophe CUSSET
École Normale Supérieure, Lyon

Résumé :

Le présent article cherche à montrer que le thème grec peut aussi être un bon exercice pour s'approprier certaines notions syntaxiques propres au grec ancien que la simple lecture du grec vers le français ne met pas forcément assez bien en évidence. Nous prenons l'exemple de la syntaxe de l'éventuel que souvent les traductions en français ont tendance à évincer ou à édulcorer. L'exercice du thème permet de réfléchir à partir d'un texte français à cette modalité de pensée dont on peut trouver des traces ou des indices qu'il convient de repérer pour les transposer ensuite dans l'écriture du grec. On propose quelques exercices pour aider à cette transposition du français vers le grec et quelques cas pratiques.

L'exercice de thème semble aujourd'hui appartenir à une histoire révolue, ne correspondant plus à des besoins réels en matière d'apprentissage et n'aboutissant plus que de manière sclérosée à une épreuve des concours de recrutement de l'agrégation externe de Lettres classiques et de Grammaire, épreuve qui est l'objet de terreurs et angoisses de candidats de plus en plus éloignés de l'exercice en question, tant en matière de représentation que de préparation. Faut-il donc en finir avec le thème grec ? Qu'est-ce que la pratique du thème grec peut encore apporter à notre connaissance de la langue grecque en ce XXI^e siècle ? Le thème grec nous permet-il d'une certaine manière – selon d'autres modalités que la lecture des textes antiques – de nous rapprocher des Anciens ?

Lorsqu'on pratique une langue autre que sa propre langue maternelle, on est inévitablement amené à faire la rencontre de l'Autre et de sa manière d'appréhender le monde pour la simple raison que cette appréhension du monde se reflète nécessairement, même si c'est inconsciemment, dans la langue. En tant que telle, la pratique de la langue de l'Autre, quel

que soit cet Autre — qu’il soit proche ou lointain, contemporain ou distant dans le temps — est donc particulièrement importante en ce qu’elle contribue de manière primordiale et fondamentale à la construction de l’individu et du citoyen. Mais il se peut aussi que pour mieux comprendre l’Autre dans sa langue, on soit ramené par cette langue de l’Autre à un approfondissement de la connaissance de soi et de sa propre langue¹. Et c’est un peu ce que nous enseigne la pratique de l’exercice de thème, que d’aucuns diront très scolaire, voire trop scolaire pour être véritablement intéressant et légitime. Qu’est-ce que pourrait bien révéler de soi ou de l’Autre un exercice artificiel et déconnecté des situations d’échanges linguistiques où l’on ne fait pas des « phrases » pour le plaisir de manipuler des problèmes de syntaxe, mais pour être en lien avec autrui ? Or, lorsqu’on considère le domaine des langues anciennes, la situation est encore plus caricaturale dans la mesure où on ne peut plus avoir affaire à des locuteurs natifs de l’autre langue (le grec ou le latin, principalement dans le cadre des études classiques) et la pratique de la langue apparaît dès lors dans toute son inanité et sa pure dimension formelle lorsqu’on l’envisage sous l’angle du thème. À quoi bon passer dans la langue de l’Autre ce que j’ai à exprimer, s’il n’y a pas d’Autre en face de moi pour s’en faire le réceptacle ?

UNE MÉFIANCE GÉNÉRALISÉE À L’ÉGARD DU THÈME ?

Cette méfiance ou ce dégoût, mêlé de crainte, à l’égard de l’exercice de thème en ce qui concerne les langues anciennes, se trouvent renforcés par le fait qu’il devient de plus en plus rare au cours de la formation de le pratiquer. Dans l’enseignement secondaire en effet, vu la faible dotation en heures, le statut optionnel de cet apprentissage, les prérequis de moins en moins élevés en grammaire française, on tend de plus en plus à pratiquer de manière presque exclusive les activités de lecture et de version pour faire la rencontre de l’Autre antique. On peut à cet égard reprendre les indications données par M. Ko, il y a déjà une vingtaine d’années sur la pratique du thème dans l’enseignement secondaire :

« Le thème n’est pas entièrement proscrit, contrairement à une idée répandue ; c’est un excellent exercice pour fixer les formes ou le vocabulaire. Le thème peut être une simple rétroversion (reconstitution d’un texte appris ou étudié à fond), une reprise d’un texte étudiée avec quelques variantes (le thème d’imitation) et parfois aussi des phrases destinées à faire réemployer des formes ou un vocabulaire récemment appris². »

¹ Voir Antje-Marianne KOLDE, « L’Autre antique et la construction de soi », dans A. SCHNEIDER et M. JEANNIN (dir.), *Littérature de l’altérité, altérités de la littérature : moi, nous, les autres, le monde*, Namur, 2020, p. 133-148.

² Mireille KO, *Enseigner les langues anciennes*, Paris, 2000, p. 125.

Cette brève remarque sur le thème est tout à fait éclairante sur la représentation que l'on se fait de l'exercice : malgré l'affirmation initiale qui fait mine de vouloir donner une place pleine et entière au thème dans la pratique de la classe, M. Ko cherche des raisons pratiques pour justifier ce qui semble injustifiable dans l'apprentissage des langues anciennes ; le thème n'est donc pas pratiqué pour employer d'abord la langue de l'Autre, mais comme un moyen mnémotechnique pour faire acquérir la morphologie ou le lexique. Le thème n'est d'abord qu'un « exercice » qui n'a pas sa fin en lui-même, mais qui permet de consolider d'autres visées de l'apprentissage sur lesquelles l'enseignant pourra ensuite exercer un contrôle jugé « normal », dans la vérification des connaissances morphologiques ou lexicales. En outre, les formes présentées de l'exercice montrent bien qu'il n'est envisagé ici que de partir des textes donnés par l'Antiquité, travaillés et appris, qui permettent de faire un aller-retour de l'Antiquité vers l'Antiquité³, mais il ne s'agit pas de passer simplement — comme le suppose *a priori* la pratique du thème — de la langue maternelle vers la langue de l'Autre. C'est donc une communication essentiellement à sens unique ; on va chercher dans ce qu'a fourni l'Antiquité en matière de textes ou de représentations, ce qui permet de comprendre qui étaient les Anciens et l'on ne cherche alors qu'à exprimer dans notre langue moderne, par le biais de nos mots à nous, ce qu'ils ont exprimé — souvent bien différemment — par leurs mots à eux, sans toujours avoir bien conscience de l'écart problématique et radical qui existe entre « eux » et nous. Le thème se trouve donc quasiment banni de l'enseignement secondaire où il est ressenti comme déplacé, et ne trouve refuge que dans l'enseignement universitaire où il devient une affaire de « spécialistes »⁴...

Mais là encore, dans l'enseignement supérieur, l'exercice de thème peut être décrié et critiqué. Mais, au-delà de la critique un peu facile et rapide, il convient de rappeler fermement que « le thème grec n'est pas une fin en soi, mais bien le moyen d'acquérir une solide connaissance de la langue grecque ; faute de cela, il serait un exercice anachronique⁵ ». C'est en effet en pratiquant le thème grec (non seulement sous sa forme de thème littéraire, mais aussi sous celle du thème d'application, ou encore de la composition libre) que d'une part on prend conscience de mécanismes syntaxiques sur lesquels l'exercice « inverse » de la version peut parfois « glisser » sans trop de blocages pour la compréhension du texte source, et d'autre part on assimile au mieux (c'est-à-dire de manière active et non passive) la morphologie grecque si foisonnante qu'elle en décourage plus d'un et les rouages élémentaires de la syntaxe.

³ On note la présence des termes « rétroversion », « reprise », « réemployer » qui supposent tous qu'on part toujours du domaine antique pour y retourner.

⁴ Voir Anne ARMAND, *Didactique des langues anciennes*, Paris, 1997, p. 23-29.

⁵ Anne LEBEAU, *Le thème grec du DEUG à l'Agrégation*, 2000, p. 3.

LA DIFFICILE APPROPRIATION DE LA SYNTAXE DE L'ÉVENTUEL DANS LE CADRE D'UNE PRÉPARATION INTENSIVE AUX CONCOURS

Fort d'une expérience prolongée de plus de vingt ans de l'enseignement du thème grec dans l'enseignement supérieur, je voudrais mettre en évidence dans cette contribution ce qui peut justifier que l'on continue à pratiquer cet exercice qui reste d'actualité et quelles stratégies on peut mettre en œuvre pour assurer sa pratique au point de prendre du plaisir à trouver le mot juste ou la tournure qui sonne bien grec.

Pour l'essentiel de ma pratique, je suis ordinairement en charge d'étudiants dans le cadre de la préparation au concours de l'agrégation externe de Lettres classiques qui les oblige à maîtriser en l'espace de quelques mois l'exercice du thème littéraire qu'ils n'ont que peu pratiqué dans leur formation antérieure (au mieux un semestre de formation en master) ou qu'ils découvrent parfois l'année même de leur préparation au concours. Ils suivent, dans le cadre de leur préparation au concours, deux heures hebdomadaires de cours de thème grec qui comprennent à la fois des temps de correction des exercices académiques selon les normes du concours (dix exercices à l'année de thèmes littéraires dont les sujets sont empruntés à des genres littéraires et des auteurs variés et répartis dans l'histoire littéraire de la Renaissance à nos jours), des révisions morphologiques systématiques, des mises au point grammaticales sur une série de difficultés ciblées de la syntaxe grecque avec des exercices d'entraînement. L'année commence en général très vite avec un thème à rendre lors de la première ou de la seconde séance de cours : c'est dire que les étudiants se trouvent immédiatement confrontés au maniement délicat de la syntaxe grecque selon une modalité d'usage (du français vers le grec) qui n'est pas celui qu'ils ont le plus pratiqué jusque-là. Les premiers thèmes font systématiquement apparaître une multitude de difficultés qu'il convient de bien identifier pour pouvoir plus rapidement les circonscrire et les surmonter. Parmi ces difficultés syntaxiques, on peut citer l'usage des négations selon les modes, la syntaxe des relatives, la coordination, les complétives, l'expression de la possession, etc.

Je m'appuierai ici sur un cas précis de ces difficultés de la syntaxe grecque qui est habituellement assez mal compris et mal appréhendé par les étudiants, sans doute à juste raison, dans la mesure où il s'agit d'une modalité de pensée qui n'existe pas comme telle en français, mais est bien propre au grec : la syntaxe de l'éventuel. Il me semble que la pratique du thème permet, beaucoup mieux que celle de la version, de comprendre et de s'approprier cette notion *a priori* étrangère à l'étudiant francophone.

La notion d'éventuel⁶ est en apparence assez simple et renvoie proprement à ce à quoi on peut s'attendre, soit parce que le fait envisagé n'est pas particulier ou isolé (on parle alors d'éventuel de généralité ou d'éventuel de répétition selon la nuance présente), soit parce que l'on envisage lors de l'énonciation une perspective d'avenir qui est déjà accessible (on parle alors d'éventuel du futur au sens propre). Et pour faire comprendre les valeurs de ces emplois de l'éventuel, on peut bien sûr proposer de courts extraits d'auteurs grecs qui les mettent en évidence⁷ :

① Ἄλλ' ἄρα ἐπειδὴν οἴκαδε ἔλθῃς παρὰ τὴν μητέρα, ἐκείνη σε ἔξ ποιεῖν ὅτι ἂν βούλῃ, ἴν' αὐτῇ μακάριος ᾖς, ἢ περὶ τὰ ἔρια ἢ περὶ τὸν ἰστόν, ὅταν ὑφαίνη ;

Platon, *Lysis*, 208d

Mais au moins, **quand tu rentres** à la maison auprès de ta mère, celle-ci, pour te voir heureux, te laisse-t-elle faire **ce que tu veux** à l'égard de ses laines et de son métier, **quand elle tisse** ?

② Τοῖς μὲν λαμβάνουσιν ἀργύριον ἀναγκαῖόν ἐστιν ἀπεργάζεσθαι τοῦτο ἐφ' ᾧ ἂν μισθὸν λάθωσιν, ἐμοὶ δὲ μὴ λαμβάνοντι οὐκ ἀνάγκη διαλέγεσθαι ᾧ ἂν μὴ βούλωμαι.

Xénophon, *Mémorables*, 1, 6, 5

À la différence de ceux qui, prenant de l'argent, sont contraints de faire **ce pour quoi ils reçoivent un salaire**, moi, qui n'en reçois pas, je n'ai pas la contrainte de dialoguer **avec ceux qui me déplaisent**.

③ Ἐδόκει δ' αὐτῷ βέλτιον εἶναι πρὸς Θεόγνιν μνησθῆναι · ἡγεῖτο γὰρ ἅπαν ποιήσῃν αὐτόν, εἴ τις ἀργύριον διδοίη. Ἐκείνου δὲ διαλεγομένου Θεόγνιδι (ἔμπειρος γὰρ ὢν ἐτύγγανον τῆς οἰκίας, καὶ ἦδεν ὅτι ἀμφίθυρος εἶη) ἐδόκει μοι ταύτη πειρᾶσθαι σωθῆναι, ἐνθυμουμένῳ ὅτι, ἐὰν μὲν λάθω, σωθήσομαι, ἐὰν δὲ ληφθῶ, ἡγούμην

⁶ On en trouvera une présentation élémentaire dans les manuels ordinaires de syntaxe à l'usage des étudiants, par exemple dans Othon RIEMANN & Charles CUCUEL, *Syntaxe grecque*, Paris, 1936, p. 158-160, 162-163, 175-177 ; Jean HUMBERT, *Syntaxe grecque*, Paris, 1986, p. 115-116 ; Joëlle BERTRAND, *Nouvelle grammaire grecque*, Paris, 2000, p. 435-439. Pourtant, la notion d'éventuel telle que nous l'exposons ici et qui est ordinairement employée dans les cours et manuels de grammaire à l'usage des étudiants, ne fait pas nécessairement l'objet d'un consensus parmi les spécialistes. On pourra renvoyer, pour cette question qui dépasse ici la dimension des apprentissages, entre autres à Camille DENIZOT, « La catégorie de l'éventuel en grec ancien et en latin », dans C. Moreau, J. ALBRESPIT & F. LAMBERT (éds.), *Du réel à l'irréel I. Diversité des langues et représentations métalinguistiques*, Travaux du Cerlico 25, 2014, p. 35-52 ; Camille DENIZOT & Sophie VASSILAKI, « La notion d'éventuel comme catégorie linguistique : deux formes modales du grec ancien et du grec moderne », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 111, 2016, p. 277-316).

⁷ On trouvera d'autres exemples dans les grammaires et manuels ; voir, parmi d'autres, dans Joëlle BERTRAND, *La grammaire grecque par l'exemple*, Paris, Ellipses, 1996, p. 110 (phrases 1, 2, 3, 6, 7, 8, 10) ; p. 111 (phrases 3 et 7) ; p. 119 (phrases 1, 2, 4, 5, 6, 7). D'autres exemples sont aussi étudiés par Anne LEBEAU, *Le thème grec du DEUG à l'Agrégation*, Paris, 2000, p. 66 et 68.

μέν, εἰ Θεόγνης εἶη πεπεισμένος ὑπὸ τοῦ Δαμνίππου χρήματα λαβεῖν, οὐδὲν ἤττον ἀφεθήσεσθαι, εἰ δὲ μή, ὁμοίως ἀποθανεῖσθαι.

Lysias, *Contre Ératosthène*, 14-15

Il lui semblait que le mieux était d'en parler à Théognis ; il pensait en effet qu'il ferait tout, **si on lui donnait de l'argent**. Or, pendant qu'il était en conversation avec Théognis (il se trouvait que je connaissais bien la maison et savais qu'elle avait deux issues), je décidai d'essayer de me sauver de cette manière, en me disant que **si je leur échappais**, je serais sauvé et que **si j'étais pris**, je considérais **que si Théognis s'était laissé persuader** par Damnippe moyennant finances, je serais néanmoins relâché, mais que s'il refusait, je mourrais de toute façon.

Pourtant, à l'usage avec les étudiants, la présentation de ces exemples aide certes à comprendre le fonctionnement de l'éventuel dans la phrase grecque, mais pour en arriver au constat paradoxal qu'il ne faut pas accorder de valeur particulière au subjonctif ou à l'optatif quand on a repéré qu'ils servaient à exprimer cette modalité de pensée ! De manière peut-être un peu surprenante, le fait de partir des sources grecques dans lesquelles le phénomène peut s'observer, s'il est totalement justifié d'un point de vue scientifique — il s'agit bien d'étudier en effet un phénomène syntaxique réel et observable dans la langue de l'Autre —, ne l'est peut-être pas autant d'un point de vue didactique, car le phénomène est alors simplement observé de manière « passive » par le lecteur. Il apparaît d'ailleurs assez rapidement que, dans ces exemples où l'éventuel est bien entendu utilisé à bon escient par l'auteur grec, le lecteur moderne tend à gommer les nuances apportées par la syntaxe de l'éventuel et à alléger la traduction pour que l'expression soit plus naturelle dans la langue d'arrivée.

On constate donc que la traduction du grec vers le français a, en général, pour effet de supprimer ou d'édulcorer les nuances introduites à dessein par la syntaxe de l'éventuel, de sorte que cette modalité de la pensée tend à passer inaperçue ou à être en tout cas sous-estimée ou mal estimée : dans la première phase de traduction « mot à mot », on daigne encore faire place à l'expression de l'éventuel. On pourrait ainsi rendre les deux premiers exemples ci-dessus de la manière suivante :

❶ Mais au moins, **chaque fois que** tu rentres à la maison auprès de ta mère, celle-ci, pour te voir heureux, te laisse-t-elle faire **tout** ce que tu veux à l'égard de ses laines et de son métier, **chaque fois qu'**elle tisse ?

❷ À la différence de ceux qui, prenant de l'argent, sont contraints de faire **tout** ce pour quoi ils **peuvent** recevoir un salaire, moi, qui n'en reçois pas, je n'ai pas la contrainte de dialoguer avec **tous** ceux qui me déplaisent.

Mais comme on voit, l'expression de l'éventuel en français ne peut être réalisée que par des éléments lexicaux ajoutés au texte de départ qui alourdissent nécessairement l'expression ; du coup, ces éléments superfétatoires tendent à être éliminés dans une traduction plus aboutie, une fois que l'on a « compris » les intentions de l'auteur.

D'ailleurs, il n'est pas toujours possible de faire apparaître à peu de frais l'idée d'éventualité par des éléments lexicaux : le troisième extrait nécessiterait des interventions plus importantes sur la traduction pour faire apparaître l'idée d'éventuel, par exemple en remplaçant les hypothétiques par des temporelles (« si on lui donnait de l'argent » → « quand on lui donnerait de l'argent », mais il faut alors transformer l'éventuel du futur dans le passé, par un éventuel de répétition : « il ferait tout » → « il faisait tout », ce qui ne correspond pas au sens exact du texte), ou par des locutions plus contournées (« si je leur échappais » → « dans l'éventualité où je leur échapperais », mais on tend alors à quitter l'éventuel pur et simple pour une pensée plus proche du potentiel).

Paradoxalement, ce n'est donc pas tellement dans l'exercice du passage du grec vers le français que l'on saisit au mieux les nuances de ce que représente l'éventuel, précisément parce que cette modalité de pensée n'est pas naturellement présente dans la syntaxe française d'arrivée et qu'il semble donc plus économique de la gommer de la traduction « aboutie » le plus souvent. L'exercice inverse de traduction du français vers le grec demande au contraire de mettre en œuvre une véritable gymnastique syntaxique et herméneutique pour faire apparaître que dans la phrase française se trouve en puissance l'expression d'un éventuel en grec.

MIEUX APPRÉHENDER LA SYNTAXE DE L'ÉVENTUEL PAR LA PRATIQUE DU THÈME

Pour se familiariser à cette gymnastique, on peut bien entendu proposer des exercices de repérage. On peut ainsi donner à analyser des phrases françaises dans lesquelles on se demandera s'il est possible ou non d'employer l'éventuel en grec⁸ :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> a) Je ne m'embarquerai pas sur les vaisseaux qu'il nous donne. b) Chaque jour il expliquait la leçon à son fils qui ne la comprenait pas. c) J'obéirai à l'homme que vous désignerez. d) Tous ceux qui entendirent Socrate parler furent stupéfaits. e) Tous ceux qui entendaient Socrate parler restaient sous le charme de ses paroles. |
|---|

⁸ On trouvera quelques exemples invitant à distinguer durée et répétition dans le passé dans Joëlle BERTRAND, *La grammaire grecque par l'exemple*, Paris, Ellipses, 1996, p. 118 (exercice A1).

- f) J'applaudis l'orateur qui est venu parler brièvement.
- g) J'applaudis l'orateur qui ne parle que brièvement.
- h) Il accueille toujours avec bienveillance ceux qui viennent le trouver.
- i) Il accueille avec bienveillance ces gens qui ne cessent de venir le trouver.

Ainsi dans la phrase a), malgré le futur de la principale, la relative détermine la provenance des vaisseaux en question et ne peut être mise à l'éventuel ; dans la phrase b), malgré la répétition indiquée par « chaque jour », la relative n'est pas connectée directement à cette répétition mais sert à décrire la situation du fils ; dans la phrase c), la présence du futur et de l'indétermination de l'antécédent (= tout homme que) invite à employer l'éventuel ; les phrases d) et e) se ressemblent sous certains aspects, mais la première renvoie à une situation unique et évoque un groupe déterminé et limité d'auditeurs stupéfaits, alors que la seconde à l'imparfait renvoie à une situation récurrente qui a pour effet d'ouvrir l'ensemble des auditeurs et demande donc l'éventuel ; de la même façon, pour les phrases f) et g) qui ont une certaine similitude, la relative dans le premier cas est une déterminative qui sert à identifier précisément l'orateur en question, alors que dans le second cas il s'agit d'une catégorie ouverte (= tout orateur qui) qui demande donc l'éventuel ; dans les phrases h) et i), qui offrent également un schéma similaire, l'indétermination dans la première phrase et la répétition qui englobe toute la phrase invitent à employer l'éventuel alors que dans le second exemple, la répétition n'implique pas la principale, mais sert à caractériser les visiteurs en question et ne correspond donc pas à un emploi de l'éventuel⁹.

Si ce type d'exercice est utile, il n'est pas cependant à toute épreuve, car l'apprenant est aussitôt mis en situation de vigilance, car il sait *a priori* qu'il faut qu'il s'interroge sur la présence ou non d'une notion d'éventuel dans les phrases proposées : cette interrogation n'est pas négligeable, mais elle est orientée et ne favorise pas l'autonomie de l'apprenant quant aux conditions d'emploi de l'éventuel. Il sait en effet que l'exercice porte sur cette difficulté-là et focalise toute son attention sur ce point. C'est beaucoup moins évident de maintenir une telle vigilance quand il s'agit d'un texte suivi pour lequel on n'a pas été « averti » à l'avance du problème syntaxique qu'allait poser le passage du français au grec.

Certes, il peut arriver que, dans cet exercice de conversion, le traducteur soit soutenu dans sa réflexion par la présence de certains indices lexicaux qui, sans alourdir la pensée, peuvent se trouver « naturellement » dans l'expression française pour suggérer l'idée d'éventualité. C'est le cas par exemple dans ce passage du *Malade imaginaire* de Molière dans lequel

⁹ La plupart du temps j'utilise ces phrases sans passer à la traduction en grec : le but est de susciter chez l'étudiant un état de vigilance face à sa langue maternelle. Mais il est possible bien entendu, une fois que l'on a décidé s'il fallait ou non recourir à l'éventuel, de passer à la phrase de traduction que l'on peut soutenir en fournissant le vocabulaire nécessaire.

Monsieur Diafoirus oppose la pratique que l'on a de la médecine auprès des nobles et des puissants et celle qu'on peut avoir auprès du commun des mortels :

Monsieur Diafoirus : [...] Le public est commode. Vous n'avez rien à répondre de vos actions à personne ; et pourvu que l'on suive le courant des règles de l'art, on ne se met point en peine **de tout ce qui peut arriver**. Mais ce qu'il y a de fâcheux auprès des grands, c'est que, **quand ils viennent à être malades**, ils veulent absolument que leurs médecins les guérissent.

ΙΑΤΡΟΣ Εὐκόλοι γάρ εἰσιν οἱ πολλοί· ἐπεὶ οὐ δεῖ ποτ' οὐδενὶ αὐτῶν λόγον οὐδένα ἀποδοῦναι τὸν ἰατρὸν περὶ τῶν πραχθέντων, οὐδ' ἔαν μόνον τοῖς ἐν τῇ τέχνῃ εἰωθόσι παραγγέλμασι πείθεται, οὐδὲν φροντίζει **τούτων ἃ ἂν συμβῆ**· παρὰ δὲ τοῖς δυνατοῖς τοῦτ' ἔστι χαλεπὸν ὅτι, **ὅταν νόσῳ περιπέσωσι**, τότε πάνυ σφόδρα βούλονται ὑπὸ τῶν ἑαυτῶν ἰατρῶν τῆς νόσου ἀπαλλαγῆναι¹⁰.

Les deux subordonnées mises en gras comportent en effet des indices lexicaux de l'éventualité que le traducteur, quand il les repère, sera amené à rendre de manière syntaxique. Ainsi dans la relative « de tout ce qui peut arriver », on relève un indice de généralité (« tout ce qui ») et un indice d'éventualité dans le futur (« peut »), tandis que dans la temporelle « quand ils viennent à être malades », c'est un indice de répétition qu'il faut retrouver dans l'expression « ils viennent à ». L'intérêt principal de ce type d'exemple est de fournir un cas pratique dans lequel l'emploi de l'éventuel n'est pas *a priori* suggéré spécifiquement à l'esprit de l'étudiant puisque de nombreux autres points de grammaire ou de traduction sont à mobiliser dans le même temps, même si le texte fournit bien explicitement les indices auxquels il faut être vigilant.

REFORMULER POUR REDÉCOUVRIR LA NOTION D'ÉVENTUALITÉ EN FRANÇAIS

Mais ces indices ne sont pas toujours présents dans le texte et il faut se livrer, avant que de traduire, à une réflexion et une reformulation du texte-source. Il n'y a pas alors de « recette miracle », mais il faut s'entraîner à interpréter le texte en vue de la traduction que l'on veut en donner. L'exemple suivant, dans un texte tiré des *Propos* d'Alain, propose ainsi des situations assez variées dans lesquelles une reformulation est nécessaire : cette nécessité n'est pas due à l'obligation dans laquelle l'exercice placerait le traducteur de devoir impérativement employer l'éventuel, mais bien plutôt à la nature même de l'expression française

¹⁰ L'exemple est élaboré à partir d'un corrigé d'Anne LEBEAU non publié, mais utilisé par elle en cours.

qui sait suggérer ce que représente en grec l'idée d'éventualité par des moyens qui ne sont pas ceux du grec :

La libre pensée est invincible ; l'exemple de Socrate le prouve assez. On n'a pu que le tuer. Que voulez-vous faire d'un homme qui annonce premièrement qu'il ne sait rien et qu'il sait qu'il ne sait rien ? Que faire d'un homme qui se trouve autant qu'il peut **où l'on enseigne**, et qui interroge, et qui passe **les réponses** au crible, sans jamais être satisfait ? **Vous lui direz qu'il a l'esprit lent, il répondra qu'il ne le sait que trop. Vous lui direz qu'il voit des difficultés où personne n'en voit.** « C'est tant mieux, **dira-t-il**, pour ceux qui comprennent si vite. Mais est-ce une raison pour que moi je me rende avant d'avoir compris ? » Là-dessus quelque grand sophiste, ce qui veut dire orateur, juriste, savant, lui fera remontrance : « Qui donc es-tu, **dira-t-il**, pour te mêler à des discussions sur le droit, la justice, le bonheur, auxquelles tu te montres si peu préparé ? Ainsi un chétif esprit comme le tien ose se mettre en balance avec des doctrines formées par des siècles d'hommes éminents ? Tu veux juger de Dieu, de ce qu'il permet et défend, des mystères, des sacrifices, de la vertu et choses semblables, quand tu te reconnais toi-même pour un homme tout à fait ignorant ! Et tu prétends disputer contre des maîtres très illustres comme si ton petit jugement devait régler l'ordre des cités et la conduite des citoyens. À l'école, Socrate, à l'école ! »

Ἐάν τις αὐτὸς καθ' αὐτὸν περὶ πάντων λογίζεται, οὐκ ἔξεστιν αὐτοῦ κρατεῖν · σημείον δ' ἰκανὸν ὁ Σωκράτης, οὐπερ οἱ τότε οὐκ ἐκράτησαν, πλὴν ἀποκτείνοντες. Τί γὰρ τοιοῦτῳ ἀνδρὶ χρῆσώμεθα, ὅστις πρῶτον μὲν ἐπαγγέλλεται ἐπίστασθαι οὐδὲν ἀλλὰ συνειδέναι ἑαυτῷ οὐδὲν ἐπίσταμένῳ ; Τί δὲ τοιοῦτῳ χρῆσώμεθα ὅστις, **ὅπου ἂν τις διδάσκη τι**, ἐνταῦθα ὡς πλειστάκις παραγίγνεται καὶ ἐρωτήματα ἅττα ἐρωτᾷ καὶ, **ὃ τι ἂν τις ἀποκρίνηται**, διασκοπεῖ, οὐδέποτ' οὐδὲν ἰκανὸν νομίζων ; **Καὶ μὲν δὴ ἐὰν πρὸς αὐτόν τις εἶπῃ ὅτι τὸν νοῦν βραδύς ἐστιν, ἀποκρινεῖται ὅτι μάλιστα τοῦτο σύνοιδεν · ἐὰν δὲ καὶ τοῦτ' εἶπῃ ὅτι, ὅπου ἂν μηδεὶς ἄλλος ὄρᾳ, ἀπορίας καθορᾷ** · Μακαρίζω μὲν γὰρ, **φήσει**, τοὺς τάχιστα μανθάνοντας · οὐ μὲντοι διὰ τοῦτο, πρὶν ἂν μάθω τι, ὁμολογήσω. Πρὸς δὲ ταῦτα ἔνδοξός τις σοφιστής – οὕτω γὰρ καλοῦνταί τινες ἅμα ῥήτορες ὄντες καὶ τῶν νόμων ἐπαίοντες καὶ σοφοὶ ὄντες – νοθετοίη ἂν αὐτόν. Τίς ποτ' ὦν, φαίη ἂν, πολυπραγμονεῖς περὶ τῶν δικαίων καὶ δικαιοσύνης καὶ εὐδαιμονίας διαλεγόμενος, πρὸς ἃ κάκιστα φαίνει παρεσκευασμένος ; Καὶ φαῦλος ὦν τὴν γνώμην, ἔπειτα τολμᾷς, ἃ ἐν πολλῷ χρόνῳ ἄνδρες εἰς τὸν νοῦν πολὺ διαφέροντες κατεσκεύασαν, ταῦτα πρὸς ἃ δοκεῖ σοὶ παραβάλλον ἐξετάζειν ; Ἀξιοῖς δὲ περὶ τοῦ θεοῦ καὶ τῶν ὀσίων ἢ μὴ ὀσίων ὄντων καὶ τῶν μυστηρίων καὶ τῶν θυσιῶν καὶ τῆς ἀρετῆς καὶ τῶν τοιοῦτων τὴν γνώμην ἀποδείκνυσθαι, αὐτός γε ὁμολογῶν παντάπασιν ἀπαίδευτος εἶναι ; Ἀξιοῖς δὲ καὶ φιλοσόφοις ἐνδοξοτάτοις ἀμφισβητεῖν, ὥσπερ ἂν εἰ, φαῦλος ὦν τὴν γνώμην, τὴν τῶν πόλεων τάξιν καὶ τὸν τῶν πολιτῶν βίον μέλλοις διατάττειν ; Ἀλλὰ ἔλθέ, ὦ Σωκράτες, ἔλθέ δὴ εἰς διδασκάλου ;

Une première réflexion doit surgir à la première lecture du texte : émanant d'un philosophe, ce texte, même s'il évoque le cas particulier de Socrate, est susceptible d'émettre des jugements plus généraux ou universels qui seraient susceptibles d'accueillir la syntaxe de

l'éventuel en ce qu'elle peut renvoyer à l'idée de généralité. C'est notamment le cas de la première phrase du texte (« la libre pensée est invincible ») dans laquelle l'emploi du présent, de l'article défini et de termes abstraits pose bien une affirmation universelle. Il faut d'ailleurs souligner ici que souvent (sans que ce soit une « clé » imparable de traduction) la présence de termes abstraits dans le texte français de départ, en ce qu'elle invite volontiers à trouver des équivalents verbaux pour exprimer l'abstraction dans la version grecque d'arrivée, peut être parfois associée à la syntaxe de l'éventuel, comme le montre la traduction proposée de cette phrase : « la pensée » est rendu par le verbe λογίζομαι, l'indétermination de l'article défini à valeur générale est rendue par l'indéfini τις et le recours à l'éventuel.

Lors d'une lecture plus attentive du texte, il est possible de repérer d'autres passages ou expressions qui peuvent demander le recours à l'éventuel : ce peut être le cas pour le nom « les réponses » qu'il faut comprendre au sens de « tout ce qu'on lui répond » (le lecteur doit avoir en tête les échanges qu'on trouve dans les dialogues de Platon où l'on voit en effet Socrate n'être jamais satisfait de ce qu'on lui dit). Il faut ensuite bien comprendre que la structure par juxtaposition (« vous lui direz / il répondra ») correspond en fait pour le sens à une subordination hypothétique (« si vous lui dites..., il répondra... »), dans laquelle on reconnaît assez facilement une situation propre à suggérer l'emploi de l'éventuel, dans la mesure où le futur introduit l'idée d'éventualité dans le futur et que l'hypothétique est facilement appelée à se reproduire régulièrement (« chaque fois que vous lui direz..., il répondra ») : ce que ces deux systèmes décrivent correspond en fait à l'attitude récurrente de Socrate, tel qu'on le trouve dans les dialogues de Platon, à l'égard de ses interlocuteurs. La troisième occurrence du même système (« là-dessus quelque grand sophiste [...] lui fera remontrance, [...] dira-t-il ») n'est pas identique aux deux précédentes : d'une part, on n'y trouve pas une opposition entre un interlocuteur et Socrate, mais le seul point de vue d'un sophiste opposé à Socrate ; d'autre part, le contenu du discours direct renvoie à une situation unique précise dans laquelle on ne retrouve pas de répétition générale. Ces deux éléments semblent suffisants pour ne pas recourir ici à l'éventuel. L'emploi du futur est ici différent et relève d'une stratégie argumentative que nous avons choisi de rendre par un potentiel d'affirmation atténuée.

Enfin, pour ce qui est de l'expression « où l'on enseigne », le choix de l'éventuel est un peu moins immédiat, même s'il s'impose bel et bien. Le relatif locatif a en effet le sens de « partout où », « dans quelque lieu où », et implique l'idée de généralité propre à l'éventuel.

On voit donc qu'avant d'être un exercice de traduction en grec, l'exercice de thème est d'abord un travail de réflexion sur le sens du texte français et que c'est lorsque celui-ci a

clairement été élucidé dans tous ses aspects que l'on peut passer à la phase de traduction et faire les bons choix pour passer du français au grec.

Pour faire prendre conscience de la différence entre le texte source en français et le texte d'arrivée en grec, il peut être utile à certains moments de l'année de proposer une traduction française presque littérale du thème rédigé en grec (soit on demande aux étudiants de retraduire en français le thème littéralement le cours suivant soit on peut soumettre cette re-traduction en même temps que la proposition de correction) ; cela permet de bien mieux appréhender le travail de reformulation qu'il convient de faire pour passer d'une langue à l'autre. Pour le texte d'Alain, cela peut donner le résultat suivant¹¹ :

Si quelqu'un pense par soi-même sur tous les sujets, il n'est pas possible de s'en rendre maître ; or, Socrate est une preuve suffisante, lui dont les hommes d'alors ne se rendirent pas maîtres, sauf en le tuant. Car que ferons-nous d'un tel homme qui tout d'abord annonce qu'il ne sait rien et qu'il sait qu'il ne sait rien ? Et que ferons-nous d'un tel homme qui se trouve aussi souvent que possible partout là où on enseigne, pose des questions et examine tout ce qu'on répond, en considérant que rien n'est jamais suffisant ? Et d'ailleurs, si on lui dit qu'il est lent d'esprit, il répondra qu'il en a parfaitement conscience ; et si on dit aussi qu'il voit des obstacles là où personne d'autre n'en voit : « J'estime heureux en effet, dira-t-il, ceux qui comprennent très vite ; mais ce n'est pas une raison pour que je tombe d'accord avant que je n'aie compris. » Là-dessus quelque célèbre sophiste — c'est ainsi en effet qu'on appelle des hommes qui sont à la fois rhéteurs, connaisseurs des lois et savants — pourrait le réprimander : « Qui donc es-tu, dirait-il, pour te mêler en discutant à des questions de droit, de justice et de bonheur, au sujet desquelles il est manifeste que tu te trouves très mal préparé ? Et, tout en étant faible d'esprit, tu oses alors examiner des sujets sur lesquels des hommes qui se distinguent beaucoup par leur esprit ont statué au fil d'un long temps, en les comparant avec ce qu'il te plaît ? Et tu prétends donner ton avis sur la divinité, sur ce qui est sacré et n'est pas sacré, sur les mystères, les sacrifices, la vertu et les questions de ce genre, alors que tu reconnais toi-même du moins que tu es totalement ignorant ! Et tu prétends rivaliser même avec des philosophes très célèbres, comme si, tout en étant faible d'esprit, tu devais disposer l'ordre des cités et la vie des citoyens ? Allons, Socrate, va, va donc à l'école ! »

Je proposerai à titre d'exemple complémentaire un autre texte de philosophe qui présente un certain nombre de situations de discours similaires à ce qu'on vient de voir dans le texte d'Alain¹² :

¹¹ Quand on n'est pas dans l'urgence de la préparation à un concours, on peut aussi pratiquer cet exercice de réécriture du texte français en vue de sa traduction en grec avant de passer à la traduction elle-même : cela permet de mieux dissocier l'élucidation du texte français et des points de syntaxe et l'écriture en grec qui est souvent entravée par les problèmes de morphologie.

¹² Le texte d'Alain et celui de Montaigne sont de difficultés moyennes : ils peuvent être proposés en début d'année lors de la préparation à l'agrégation ; mais ils peuvent aussi être utilisés dans une formation en amont,

Democritus et Heraclitus ont été deux philosophes, desquels le premier, trouvant vaine et ridicule l'humaine condition, ne sortait en public qu'avec un visage moqueur et riant ; Heraclitus, ayant pitié et compassion de cette même condition nôtre, en portait le visage continuellement attristé et les yeux chargés de larmes,

alter

Ridebat, quoties a limine moverat unum

Protuleratque pedem; flebat contrarius alter.

J'aime mieux la première humeur, non parce qu'il est plus plaisant de rire que de pleurer, mais parce qu'elle est plus dédaigneuse, et qu'elle nous accuse plus que l'autre : et il me semble que nous ne pouvons jamais être assez méprisés selon notre mérite. **La plainte et la commisération sont mêlées à quelque estime de la chose qu'on plaint ; les choses de quoi on se moque**, on les estime vaines et sans prix. Je ne pense point qu'il y ait tant de malheur en nous comme il y a de vanité ; ni tant de malice comme de sottise ; nous ne sommes pas tant pleins de mal comme d'inanité ; nous ne sommes pas tant misérables comme nous sommes vils. Ainsi Diogenes, qui baguenaudait à part soi roulant son tonneau et hochant du nez le grand Alexandre, nous estimant trestous des mouches ou des vessies pleines de vent, était bien plus aigre et piquant, et par conséquent plus juste à mon humeur que Timon, celui qui fut surnommé le hâsseur des hommes : **car ce qu'on hait**, on le prend à cœur¹³.

Montaigne, Essais, I, 50

Φιλοσοφίαν τινὰ ἐφιλοσόφουν ἀμφότεροι ὁ Δημόκριτος καὶ ὁ Ἡράκλειτος, ὧν ὁ μὲν, ἅτε ἡγούμενος τοὺς ἀνθρώπους μάταιόν τι καὶ γέλοιον πεφυκέναι, οὐκ εἰς τὸ μέσον παρῆει εἰ μὴ σκώπτων καὶ ἰλαρῶς διακείμενος τὸ πρόσωπον, ὁ δ' αὖ Ἡράκλειτος, ἅτε ἐλεῶν καὶ οἰκτίρων ἡμᾶς τοιούτους γε φύσει ὄντας, ἐκ τούτου δὴ σκυθρωπὸς τὸ πρόσωπον συνεχῶς ὧν ἐτύγχανε καὶ δεδακρυμένος τοὺς ὀφθαλμούς·

alter

Ridebat, quoties a limine moverat unum

Protuleratque pedem; flebat contrarius alter.

Ἐγὼ μὲν οὖν ἐκείνους τοὺς τρόπους μᾶλλον προαιροῦμαι, οὐχ ὅτι τὸ γελᾶν ἥδιόν ἐστιν ἢ τὸ δακρύνειν, ἀλλ' ὁ ἐκείνους χρώμενος μᾶλλον καταφρονεῖν ἔχει καὶ ἡμῶν μᾶλλον κατηγορεῖ ἢ ὁ τούτοις· ἐμοὶ γοῦν δοκοῦμεν οὔποτε τοσοῦτον ἂν ὀλιγωρεῖσθαι ὅσον τούτου γ' ἄξιό ἐσμεν. **Ὅστις γὰρ ἂν τι οἰκτεῖρη καὶ συμπάθη**, οὗτος δὴ πῶς περὶ πολλοῦ ποιεῖται τὸ οἰκτιρόμενον· **ὅσων δ' ἂν τις καταγελάξῃ**, ταῦτα δὴ αὐτὸς μάταια ἡγεῖται καὶ περὶ οὐδενὸς ποιεῖται. Οὐ τοίνυν ἡγοῦμαι ἡμῖν ἐξεῖναι τοσοῦτον δυστυχήσαι ὅσον ματαίοις γενέσθαι, οὐδὲ τοσοῦτον κακουργῆσαι ὅσον ἀνοήτως ἔχειν. Οὐ γὰρ μᾶλλον αὐτοὶ κακοὶ πεφυκότες τυγχάνομεν ἢ μάταιοι, οὐδὲ μᾶλλον ταλαιπωροῦντες ἢ φαῦλοι ὄντες. Ὁ γὰρ Διογένης, ὃς καθ' ἑαυτὸν γέ τι ἔπαιζε κυλινδόμενος ἐν τῷ πίθῳ καὶ τὸν Ἀλέξανδρον τὸν μέγαν ἐχαλέπαινε, ἅτε

soit en licence soit en master, en envisageant un travail plus approfondi sur la reformulation préalable à la traduction.

¹³ La traduction grecque proposée est fondée sur un travail proposé par Jean HUMBERT dans *L'information littéraire*, souvent profondément modifié.

πάντας ἡμᾶς ἡγούμενος ὥσπερ μυίας καὶ κύστιδάς τινας πεφουσημένας εἶναι, πολλῶ μὲν πικρότερος καὶ δριμύτερος ἦν, ἀκριβέστερος δ'οὖν, ὡς ἐμοὶ δοκεῖ, ἢ ὁ Τίμων ὁ μισάνθρωπος ἐπικληθεὶς · ὅσα γὰρ ἂν τις μισῇ, περὶ ταῦτα δὴ σπουδάζει.

Sans entrer dans le détail de la traduction pour ce texte de Montaigne, on repère de la même façon des indices de la généralité dans l'usage du pronom indéfini « on », associé au présent de généralité (« on plaint », « de quoi on se moque », « ce qu'on hait ») ; l'usage de l'article défini (« la plainte et la commisération ») ou encore l'usage de la relative à portée générale (« ce qu'on hait » au sens de « tout ce qu'on hait »).

On voit donc qu'il faut certes bien connaître la syntaxe de l'éventuel pour pouvoir exprimer cette idée en grec puisque c'est d'une manière syntaxique que la langue grecque rend cette notion. Néanmoins, pour faire sienne cette notion, le traducteur francophone doit être en mesure d'affiner suffisamment la compréhension qu'il a du texte français pour y repérer des indices de cette notion qui ne s'y exprime pas de manière syntaxique. La transposition sur le plan syntaxique qu'impose donc la traduction en grec oblige ainsi le traducteur francophone à approfondir sa lecture du texte français, à y faire apparaître ces indices d'éventuel qui passent *a priori* inaperçus, sans être pourtant absents puisqu'il est possible *in fine* de les exprimer dans la version grecque du texte qui sera produite. On voit donc comment la « solide connaissance de la langue grecque » que l'exercice de thème est censé construire ou consolider, est en fait aussi un moyen d'accéder à un sens plus aigu du français et, pour le locuteur francophone, à prendre du recul sur cette langue française qu'il pratique « naturellement ». C'est donc en entrant dans les finesses mêmes de sa propre langue que l'étudiant qui pratique le thème va être aussi amené à comprendre plus profondément et plus immédiatement cet Autre du grec ancien.

Christophe CUSSET
(christophe.cusset@ens-lyon.fr)

BIBLIOGRAPHIE

- ARMAND Anne, *Didactique des langues anciennes*, Paris, 1997.
- BERTRAND Joëlle, *La grammaire grecque par l'exemple*, Paris, Ellipses, 1996.
- BERTRAND Joëlle, *Nouvelle grammaire grecque*, Paris, 2000, p. 435-439.
- DENIZOT Camille & VASSILAKI Sophie, « La notion d'éventuel comme catégorie linguistique : deux formes modales du grec ancien et du grec moderne », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 111, 2016.

DENIZOT Camille, « La catégorie de l'éventuel en grec ancien et en latin », dans C. MOREAU, J. ALBRESPIT & F. LAMBERT (éds.), *Du réel à l'irréel I. Diversité des langues et représentations métalinguistiques*, Travaux du Cerlico 25, 2014, p. 35-52.

HUMBERT Jean, *Syntaxe grecque*, Paris, 1986, p. 115-116.

KO Mireille, *Enseigner les langues anciennes*, Paris, 2000.

KOLDE Antje-Marianne, « L'Autre antique et la construction de soi », dans A. SCHNEIDER et M. JEANNIN (dir.), *Littérature de l'altérité, altérités de la littérature : moi, nous, les autres, le monde*, Namur, 2020, p. 133-148.

LEBEAU Anne, *Le thème grec du DEUG à l'Agrégation*, Paris, 2000.

RIEMANN Othon & CUCUEL Charles, *Syntaxe grecque*, Paris, 1936.